CAPERN-057
2021-04-29
C. Paquette

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Votre gouvernement

Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Note :

La Loi sur l’accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels oblige un organisme public à protéger les renseignements personnels qu’il détient dans l’exercice de sa mission. Afin de respecter cette obligation, le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation a masqué les renseignements personnels concernant les personnes physiques figurant dans certaines réponses listant les bénéficiaires d’aide financière.

Demande de renseignements particuliers 2

Numéro	Question	Page
RP2-01	Concernant le Programme de crédit de taxes foncières agricoles : a) Cout total du programme en 2020-2021. b) Nombre de bénéficiaires du Programme de crédit de taxes foncières agricoles en 2020-2021. Ventiler par région. c) Sommes transférées aux bénéficiaires du Programme de crédit de taxes foncières agricoles en 2020-2021. Ventiler par région	p.9
RP2-02	Les effectifs (en ETC) affectés au Programme de crédit de taxes foncières agricoles, au 31 mars 2020.	p.10
RP2-03	Concernant le Programme Proximité : a) Cout total du programme en 2020-2021. b) Nombre de bénéficiaires du Programme Proximité. c) Sommes transférées aux bénéficiaires du Programme Proximité en 2020-2021. Ventiler par région.	p.11
RP2-04	Les effectifs (en ETC) affectés au Programme Proximité, au 31 mars 2020.	p.12
RP2-05	Concernant le programme d'Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région : a) Cout total du programme en 2020-2021. b) Nombre de bénéficiaires. c) Sommes transférées aux bénéficiaires du programme en 2020-2021. Ventiler par région.	p.13
RP2-06	Les effectifs (en ETC) affectés au programme d'Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région, au 31 mars 2020.	p.14
RP2-07	Concernant le programme d'Appui pour la conversion à l'agriculture biologique : a) Cout total du programme en 2020-2021. b) Nombre de bénéficiaires. c) Sommes transférées aux bénéficiaires du programme en 2020-2021. Ventiler par région.	p.15
RP2-08	Les effectifs (en ETC) affectés au programme d'Appui pour la conversion à l'agriculture biologique, au 31 mars 2020.	p.16
RP2-09	Concernant le programme d'aide financière pour favoriser le développement des serres : a) Cout total du programme en 2020-2021. b) Nombre de bénéficiaires. c) Sommes transférées aux bénéficiaires du programme en 2020-2021. Ventiler par région	p.17
RP2-10	Les effectifs (en ETC) affectés au programme d'aide financière pour favoriser le développement des serres, au 31 mars 2020.	p.18
RP2-11	Concernant le programme de soutien au développement des entreprises serricoles : a) Cout total du programme en 2020-2021. b) Nombre de bénéficiaires. c) Sommes transférées aux bénéficiaires du programme en 2020-2021. Ventiler par région	p.19
RP2-12	Les effectifs (en ETC) affectés au programme de soutien au développement des entreprises serricoles, au 31 mars 2020.	p.20
RP2-13	Nombre d'entreprises agricoles en 2019-2020 et en 2020-2021.	p.21
RP2-14	Nombre de producteurs porcins en 2019-2020 et en 2020-2021.	p.22
RP2-15	Nombre de producteurs maraichers en 2019-2020 et en 2020-2021.	p.23
RP2-16	Nombre de serres en production maraichère en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par région, par type de production et par volume de production.	p.24
RP2-17	Nombre d'entreprises agricoles en production biologique en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par région et par type de production	p.25
RP2-18	Nombre d'entreprises agricoles faisant de la mise en marché en circuit court en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par région et par type de production.	p.26
RP2-19	Nombre de marchés publics en 2019-2020 et en 2020-2021.	p.27
RP2-20	Nombre d'agriculteurs faisant partie de la relève agricole en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par région.	p.28
RP2-21	Nombre de travailleurs étrangers accueilli en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par région.	p.29
RP2-22	Pourcentage des achats alimentaires québécois dans les ministères et les organismes publics en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par secteur d'activité.	p.30
RP2-23	Nombre d'abattoir en 2019-2020 et en 2020-2021, ventilé par région, par type d'abattoir et par volume d'abattage.	p.31
RP2-24	Nombre d'inspections d'abattoir effectuées, ventilées par région et par type d'abattoir, en 2020-2021.	p.32
RP2-25	Sommes injectées et effectifs (en ETC), en 2019-2020 et en 2020-2021, du suivi de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021.	p.33
RP2-26	Concernant le programme « Prime-Vert » : les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2019-2020 et 2020-2021.	p.34

Demande de renseignements particuliers 2

Numéro	Question	Page
RP2-27	Sommes dépensées par le ministère pour soutenir la croissance du secteur biologique en 2020-2021. Ventiler par région, type de production et type de financement.	p.35
RP2-28	Sommes dépensées par le ministère pour soutenir la mise en marché de proximité en 2020-2021. Ventiler par région, type de mise en marché et type de financement.	p.36
RP2-29	Sommes dépensées par le ministère pour stimuler les exportations de produits alimentaires en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par type de production et type de financement.	p.37
RP2-30	Sommes dépensées par le ministère pour réduire l'usage des pesticides et appuyer les producteurs dans la transition vers des alternatives aux pesticides en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par type de production et type de financement.	p.38
RP2-31	Le nombre d'agronomes au sein du MAPAQ. Ventiler par région.	p.39
RP2-32	Le nombre de prescriptions agronomiques produites par des agronomes du MAPAQ qui implique la vente et l'usage de pesticides en 2019-2020 et en 2020-2021.	p.40
RP2-33	Le pourcentage des fruits et légumes produits au Québec qui contiennent des résidus de pesticides. Ventiler par catégorie d'aliment.	p.41
RP2-34	Le pourcentage des fruits et légumes produits au Québec qui contiennent des résidus de pesticides pouvant comporter un risque pour la santé des consommateurs. Ventiler par catégorie d'aliment.	p.42
RP2-35	Les ventes de pesticides pour usage agricole en kilos en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par type de production.	p.43
RP2-36	Le nombre d'adhérents à chacun des programmes d'assurance et de protection du revenu de la Financière agricole du Québec de 2019 à 2021. Effectuer une ventilation par région et par type de production.	p.44
RP2-37	Liste des investissements, des bénéficiaires et des montants accordés par La Financière agricole du Québec, par région et par type de production, en 2020-2021 : a) Assurance-récolte; b) Assurance-stabilisation; c) Agri-stabilité; d) Agri-investissement; e) Agri-Québec; f) Agri-Québec Plus.	p.45
RP2-38	Liste des investissements, des bénéficiaires et des montants accordés par la Financière agricole, ventilés par région, en 2020-2021 dans les programmes suivants : a) Financement agricole; b) Financement forestier; c) Relève agricole; d) Subvention à l'établissement; e) Subvention au démarrage; f) Programme d'appui à la diversification et au développement régional	p.46
RP2-39	Investissements alloués par la Financière agricole en 2019-2020 et en 2020-2021.	p.47
RP2-40	Investissements alloués par la Financière agricole pour soutenir le secteur de la production porcine en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par région.	p.48
RP2-41	Investissements alloués par la Financière agricole pour soutenir le secteur des grains en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par région.	p.49
RP2-42	Investissements alloués par la Financière agricole pour soutenir le secteur de la production maraichère en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par région.	p.50

	Section La Financière agricole du Québec (FADQ)	p.51

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-01

Concernant le Programme de crédit de taxes foncières agricoles :

a. Cout total du programme en 2020-2021.
b. Nombre de bénéficiaires du Programme de crédit de taxes foncières agricoles en 2020-2021. Ventiler par région.
c. Sommes transférées aux bénéficiaires du Programme de crédit de taxes foncières agricoles en 2020-2021. Ventiler par région.

RÉPONSE :

Voir les réponses aux questions RP1-14, RP1-16 et RP1-17.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-02

Les effectifs (en ETC) affectés au Programme de crédit de taxes foncières agricoles, au 31 mars 2020.

RÉPONSE :

15,5 ETC affectés au Programme de crédit de taxes foncières agricoles.

Nombre d'ETC	**Catégorie d'emploi**
3,3	Professionnels
6,2	Techniciens en administration
5	Préposés aux renseignements
1	Agent de bureau

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-03

Concernant le Programme Proximité :

a. Cout total du programme en 2020-2021.
b. Nombre de bénéficiaires du Programme Proximité.
c. Sommes transférées aux bénéficiaires du Programme Proximité en 2020-2021. Ventiler par région.

RÉPONSE :

Région administrative/Nom du bénéficiaire	Montant payé
Estrie	
Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons de l'Est	7 310,00 $
Montréal	
Équiterre	75 000,00 $

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-04

Les effectifs (en ETC) affectés au Programme Proximité, au 31 mars 2020.

RÉPONSE :

Au 31 mars 2021, les effectifs affectés au Programme Proximité sont estimés à 4 ETC.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-05

Concernant le programme d'Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région :

a. Cout total du programme en 2020-2021.
b. Nombre de bénéficiaires.
c. Sommes transférées aux bénéficiaires du programme en 2020-2021. Ventiler par région.

RÉPONSE :

Voir la réponse à la question RP1-24.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-06

Les effectifs (en ETC) affectés au programme d'Appui au développement de l’agriculture et de l’agroalimentaire en région, au 31 mars 2020.

RÉPONSE :

Au 31 mars 2021, le nombre d’effectifs estimé affecté au programme d'Appui au développement de l’agriculture et de l’agroalimentaire en région est de 5,85 ETC.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-07

Concernant le programme d'Appui pour la conversion à l’agriculture biologique :

a. Cout total du programme en 2020-2021.
b. Nombre de bénéficiaires.
c. Sommes transférées aux bénéficiaires du programme en 2020-2021. Ventiler par région.

RÉPONSE :

Voir les réponses aux questions RP1-32 et RP1-33.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-08

Les effectifs (en ETC) affectés au programme d'Appui pour la conversion à l’agriculture biologique, au 31 mars 2021.

RÉPONSE :

Les effectifs affectés au Programme d’appui pour la conversion à l’agriculture biologique représentent au total 2 ETC.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-09

Concernant le programme d'aide financière pour favoriser le développement des serres :

a. Cout total du programme en 2020-2021.
b. Nombre de bénéficiaires.
c. Sommes transférées aux bénéficiaires du programme en 2020-2021. Ventiler par région

---

RÉPONSE :

Voir la réponse à la question RP1-93 c).

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-10

Les effectifs (en ETC) affectés au programme d'aide financière pour favoriser le développement des serres, au 31 mars 2020.
.

RÉPONSE SMTPB :

Pour l’année financière 2020-2021, l’équivalent de 3 ETC a été affecté au programme d’aide financière pour favoriser le développement des serres.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-11

Concernant le programme de soutien au développement des entreprises serricoles :

a. Cout total du programme en 2020-2021.
b. Nombre de bénéficiaires.
c. Sommes transférées aux bénéficiaires du programme en 2020-2021. Ventiler par région

RÉPONSE :

Voir la réponse à la question RP1-93 b).

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-12

Les effectifs (en ETC) affectés au programme de soutien au développement des entreprises serricoles, au 31 mars 2020.

RÉPONSE :

Les effectifs affectés au Programme de soutien au développement des entreprises serricoles sont estimés à 2,8 ETC entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-13

Nombre d'entreprises agricoles en 2019-2020 et en 2020-2021.

RÉPONSE :

Exploitations agricoles enregistrées au MAPAQ au 31 mars 2021 : **27 576**

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-14

Nombre de producteurs porcins en 2019-2020 et en 2020-2021.

RÉPONSE :

Nombre d’exploitations agricoles ayant comme revenu principal la production porcine au 31 mars 2021 : **1 424**

Nombre d’exploitations agricoles déclarant un revenu porcin au 31 mars 2021 : **1 970**

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-15

Nombre de producteurs maraichers en 2019-2020 et en 2020-2021.

RÉPONSE :

Nombre d’exploitations agricoles ayant comme revenu principal la production maraîchère au 31 mars 2021 : **1 500**

Nombre d’exploitations agricoles déclarant un revenu maraîcher au 31 mars 2021 : **2 383**

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-16

Nombre de serres en production maraichère en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par région, par type de production et par volume de production.

RÉPONSE :

Nombre d'exploitations agricoles ayant comme revenu principal la culture abritée au 31 mars 2021 : **503**

***Note** : La source de revenus culture abritée comprend tous les types de production sous abris (maraîchère, fruitière et ornementale).*

Superficies des cultures maraîchères sous abris au 31 mars 2021 : **1 795 441 m^2 ou 179,5 ha**

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-17

Nombre d'entreprises agricoles en production biologique en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par région et par type de production.

RÉPONSE :

Nombre d'entreprises agricoles détenant une certification biologique par région au 31 décembre 2020

Régions	Nombre d'entreprises agricoles détenant une certification biologique
1 Bas-Saint-Laurent	285
2 Saguenay - Lac-Saint-Jean	235
3 Capitale-Nationale	102
4 Mauricie	57
5 Estrie	257
6 Montréal	28
7 Outaouais	56
8 Abitibi-Témiscamingue	36
9 Côte-Nord	9
10 Nord-du-Québec	1
11 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	27
12 Chaudière-Appalaches	532
13 Laval	10
14 Lanaudière	120
15 Laurentides	140
16 Montérégie	364
17 Centre-du-Québec	249
TOTAL	2 508

Source : Conseil des appellations réservées et des termes valorisants

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-18

Nombre d’entreprises agricoles faisant de la mise en marché en circuit court en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par région et par type de production.

RÉPONSE :

Les données tirées des fiches d’enregistrement ne permettent pas de donner un portrait juste des entreprises agricoles faisant de la mise en marché en circuit court en 2020-2021.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-19

Nombre de marchés publics en 2019-2020 et en 2020-2021.

RÉPONSE :

Les marchés publics ne sont pas des entreprises enregistrées au MAPAQ.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-20

Nombre d'agriculteurs faisant partie de la relève agricole en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par région.

RÉPONSE :

Nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré une relève au 31 mars 2021 :

Régions administratives	Nbr. d'exploitations
Abitibi-Témiscamingue	142
Bas-Saint-Laurent	639
Capitale-Nationale	326
Centre-du-Québec	1 060
Chaudière-Appalaches	1 794
Côte-Nord	23
Estrie	763
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	72
Lanaudière	573
Laurentides	391
Laval	43
Mauricie	316
Montérégie Est	1 536
Montérégie Ouest	1 071
Montréal	8
Nord-du-Québec	2
Outaouais	262
Saguenay-Lac-Saint-Jean	442
Total général	**9 463**

Nombre de membres d'entreprise de moins de 40 ans au 31 mars 2021 :

Régions administratives	Nbr. de membres
Abitibi-Témiscamingue	230
Bas-Saint-Laurent	711
Capitale-Nationale	265
Centre-du-Québec	1 067
Chaudière-Appalaches	1 757
Côte-Nord	29
Estrie	914
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	69
Lanaudière	512
Laurentides	366
Laval	25
Mauricie	276
Montérégie Est	1 218
Montérégie Ouest	772
Montréal	46
Nord-du-Québec	5
Outaouais	251
Saguenay-Lac-Saint-Jean	343
Total général	**8 856**

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-21

Nombre de travailleurs étrangers accueilli en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par région.

RÉPONSE :

Selon Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), le Québec a reçu 16 208 travailleurs étrangers temporaires dans le secteur agricole et agroalimentaire en 2020.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-22

Pourcentage des achats alimentaires québécois dans les ministères et les organismes publics en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par secteur d’activité.

RÉPONSE SMTPB :

Le MAPAQ ne dispose pas des données pour répondre à cette question.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-23

Nombre d’abattoir en 2019-2020 et en 2020-2021, ventilé par région, par type d’abattoir et par volume d’abattage.

RÉPONSE :

Voir la réponse à la question RP1-18.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-24

Nombre d’inspections d’abattoir effectuées, ventilées par région et par type d’abattoir, en 2020-2021.

RÉPONSE :

Voir la réponse à la question RP1-18.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-25

Sommes injectées et effectifs (en ETC), en 2019-2020 et en 2020-2021, du suivi de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021.

RÉPONSE :

Les sommes injectées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour réduire l'usage et les risques des pesticides :

- ✓ 2020-2021 : 13 367 068 $

Les ETC impliqués dans la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021 (SPQA) sont localisés dans les directions régionales, au Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection et au sein des directions centrales.

	Secrétariat	Technicien	Professionnel	Cadre
ETC – 2020-2021	2	9	36	2

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-26

Concernant le programme « Prime-Vert » : les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2019-2020 et 2020-2021.

RÉPONSE :

Voir la réponse à la question RP1-29.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-27

Sommes dépensées par le ministère pour soutenir la croissance du secteur biologique en 2020-2021. Ventiler par région, type de production et type de financement.

RÉPONSE :

Le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation a investi un montant spécifique totalisant 4 881 160 $ pour soutenir le développement du secteur biologique au cours de l’année 2020-2021.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-28

Sommes dépensées par le ministère pour soutenir la mise en marché de proximité en 2020-2021. Ventiler par région, type de mise en marché et type de financement.

RÉPONSE :

Pour l’année financière 2020-2021, un montant de 2 510 400 $ a été versé, et ce, pour l’ensemble des régions du Québec.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-29

Sommes dépensées par le ministère pour stimuler les exportations de produits alimentaires en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par type de production et type de financement.

RÉPONSE SMTPB :
Le Ministère a dépensé 10 177 568,41 $ en 20-21 (6 681 018,41 $ avec le Groupe Export et 3 496 550 $ avec le programme de transformation alimentaire) pour stimuler les exportations de produits bioalimentaires.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-30

Sommes dépensées par le ministère pour réduire l’usage des pesticides et appuyer les producteurs dans la transition vers des alternatives aux pesticides en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par type de production et type de financement.

RÉPONSE :

Voir la réponse à la question RP1-42.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-31

Le nombre d'agronomes au sein du MAPAQ. Ventiler par région.

RÉPONSE :

Nombre d'agronomes : 175

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-32

Le nombre de prescriptions agronomiques produites par des agronomes du MAPAQ qui implique la vente et l'usage de pesticides en 2019-2020 et en 2020-2021.

RÉPONSE :

Les agronomes à l'emploi du MAPAQ n'offrent pas de services de première ligne aux entreprises agricoles et, de ce fait, n'émettent pas de prescriptions agronomiques.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-33

Le pourcentage des fruits et légumes produits au Québec qui contiennent des résidus de pesticides. Ventiler par catégorie d'aliment.

RÉPONSE :

Le plan de surveillance des aliments a pour objectif de s'assurer de l'innocuité des denrées que l'on peut consommer au Québec, indépendamment de leur provenance. L'échantillonnage effectué peut donc contenir plus ou moins de produits québécois selon les différents aliments analysés. Comme le plan de surveillance n'est pas conçu pour comparer de façon statistiquement significative un même aliment selon sa provenance, les résultats des analyses effectuées sur les fruits et légumes produits au Québec n'ont pas été distingués.

Les résultats d'analyses des pesticides dans les aliments conventionnels effectuées en 2017-2018 et 2018-2019 ont été publiés en juin 2020. Le taux de détection de la présence de pesticides dans tous les échantillons analysés était de 72 % en 2017-2018 et 74 % en 2018-2019, mais la très grande majorité des résultats (plus de 95 et 97 % respectivement) étaient conformes aux limites maximales fixées par Santé Canada pour la présence de résidus de pesticides. Les résultats détaillés par type de fruit ou légume sont disponibles dans les rapports annuels aux adresses suivantes :

2017-2018 :
https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/PlanSurveillance_Residus_Pesticides_Fruits_Legumes_2017-2018_Accessible.pdf

2018-2019 :
https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/PlanSurveillance_Residus_Pesticides_Fruits_Legumes_2018-2019_Accessible.pdf

Un bilan 2016-2019 des analyses effectuées sur des aliments d'appellation biologique a aussi été édité en juin 2020 dans lequel, toute provenance confondue, 99 % des résultats étaient conformes aux limites de Santé Canada, alors que 91 % d'entre eux respectaient les exigences pour l'appellation biologique. Le taux de détection de la présence de pesticides dans tous les échantillons analysés était de 21 %. Les résultats détaillés par type de fruit ou légume sont disponibles dans les rapports annuels à l'adresse suivante :
https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/ProfilContaminationaliments_Appellationbiologique.pdf

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-34

Le pourcentage des fruits et légumes produits au Québec qui contiennent des résidus de pesticides pouvant comporter un risque pour la santé des consommateurs. Ventiler par catégorie d'aliment.

RÉPONSE :

Le plan de surveillance des aliments a pour objectif de s'assurer de l'innocuité des denrées que l'on peut consommer au Québec, indépendamment de leur provenance. L'échantillonnage effectué peut donc contenir plus ou moins de produits québécois selon les différents aliments analysés. Comme le plan de surveillance n'est pas conçu pour comparer de façon statistiquement significative un même aliment selon sa provenance, les résultats des analyses effectuées sur les fruits et légumes produits au Québec n'ont pas été distingués**.**

Santé Canada fixe des limites maximales de résidus de présence de pesticides dans les aliments. Le dépassement de ce seuil ne signifie pas automatiquement un risque pour la santé. Au cours des périodes mentionnées plus bas, un seul échantillon contenait un résidu de pesticide en concentration telle qu'un risque pour la santé humaine ne pouvait être exclu.

Les résultats d'analyses des pesticides dans les aliments conventionnels effectuées en 2017-2018 et 2018-2019, publiés en juin 2020, révèlent un haut taux de conformités aux limites maximales fixées par Santé Canada pour la présence de résidus de pesticides, soit respectivement 95 et 97 %. Les résultats détaillés par type de fruit ou légume sont disponibles dans les rapports annuels aux adresses suivantes :

2017-2018 :
https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/PlanSurveillance_Residus_Pesticides_Fruits_Legumes_2017-2018_Accessible.pdf

2018-2019 :
https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/PlanSurveillance_Residus_Pesticides_Fruits_Legumes_2018-2019_Accessible.pdf

Un bilan 2016-2019 des analyses effectuées sur des aliments d'appellation biologique a aussi été édité en juin 2020 dans lequel, toutes provenances confondues, 99 % des résultats étaient conformes aux limites de Santé Canada. Les résultats détaillés par type de fruit ou légume sont disponibles dans les rapports annuels à l'adresse suivante :
https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/ProfilContaminationaliments_Appellationbiologique.pdf

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-35

Les ventes de pesticides pour usage agricole en kilos en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par type de production.

RÉPONSE :

Cette question relève de la compétence du ministère de l’Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-36

Le nombre d'adhérents à chacun des programmes d'assurance et de protection du revenu de la Financière agricole du Québec de 2019 à 2021. Effectuer une ventilation par région et par type de production.

RÉPONSE :

La réponse sera transmise par la Financière agricole du Québec (FADQ).

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-37

Liste des investissements, des bénéficiaires et des montants accordés par La Financière agricole du Québec, par région et par type de production, en 2020-2021 :

a. Assurance-récolte;
b. Assurance-stabilisation;
c. Agri-stabilité;
d. Agri-investissement;
e. Agri-Québec;
f. Agri-Québec Plus.

RÉPONSE :

La réponse sera transmise par la Financière agricole du Québec (FADQ).

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d’opposition

Question numéro RP2-38

Liste des investissements, des bénéficiaires et des montants accordés par la Financière agricole, ventilés par région, en 2020-2021 dans les programmes suivants :

a. Financement agricole;
b. Financement forestier;
c. Relève agricole;
d. Subvention à l’établissement;
e. Subvention au démarrage;
f. Programme d’appui à la diversification et au développement régional

---

RÉPONSE :

La réponse sera transmise par la Financière agricole du Québec (FADQ).

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-39

Investissements alloués par la Financière agricole en 2019-2020 et en 2020-2021.

RÉPONSE :

La réponse sera transmise par la Financière agricole du Québec (FADQ).

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-40

Investissements alloués par la Financière agricole pour soutenir le secteur de la production porcine en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par région.

RÉPONSE :

La réponse sera transmise par la Financière agricole du Québec (FADQ).

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-41

Investissements alloués par la Financière agricole pour soutenir le secteur des grains en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par région.

RÉPONSE :

La réponse sera transmise par la Financière agricole du Québec (FADQ).

Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Question numéro RP2-42

Investissements alloués par la Financière agricole pour soutenir le secteur de la production maraichère en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par région.

RÉPONSE :

La réponse sera transmise par la Financière agricole du Québec (FADQ).

La Financière agricole Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

Demande de renseignements particuliers de la 2e opposition

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
La Financière agricole du Québec

Demande de renseignements particuliers
Deuxième opposition

Question numéro RP2-36

Le nombre d'adhérents à chacun des programmes d'assurance et de protection du revenu de La Financière agricole du Québec de 2019 à 2021. Effectuer une ventilation par région et par type de production.

RÉPONSE :

Veuillez référer à la question RP1-65.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
La Financière agricole du Québec

Demande de renseignements particuliers
Deuxième opposition

Question numéro RP2-37

Liste des investissements, des bénéficiaires et des montants accordés par La Financière agricole du Québec, par région et par type de production, en 2020-2021 :

a. Assurance-récolte;
b. Assurance-stabilisation;
c. Agri-stabilité;
d. Agri-investissement;
e. Agri-Québec;
f. Agri-Québec Plus.

RÉPONSE :

Veuillez référer à la question RP1-64

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
La Financière agricole du Québec

Demande de renseignements particuliers
Deuxième opposition

Question numéro RP2-38

Liste des investissements, des bénéficiaires et montants accordés par La Financière agricole du Québec, ventilés par région, en 2020-2021 dans les programmes suivants :

a) Financement agricole;
b) Financement forestier;
c) Relève agricole;
d) Subvention à l'établissement;
e) Subvention au démarrage;
f) Programme d'appui à la diversification et au développement régional.

RÉPONSE :

Financement agricole 2020-2021*

Financement agricole autorisé en 2020-2021*		
Région administrative	**Nombre de certificats**	**Montant ($)**
Bas-Saint-Laurent	344	196 627 001
Saguenay–Lac-Saint-Jean	147	63 732 650
Capitale-Nationale	94	37 400 661
Mauricie	85	30 754 100
Estrie	201	99 753 900
Montréal	7	4 678 800
Outaouais	32	11 373 500
Abitibi-Témiscamingue	65	21 111 275
Côte-Nord	10	1 993 000
Nord-du-Québec	-	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	30	7 129 629
Chaudière-Appalaches	627	279 977 275
Laval	9	2 339 200
Lanaudière	158	84 202 632
Laurentides	106	52 811 209
Montérégie	859	414 051 000
Centre-du-Québec	261	160 331 906
Total	**3 035**	**1 468 267 738**

*Données en date du 28 février 2021

Financement forestier 2020-2021

Financement forestier autorisé en 2020-2021*		
Région administrative	**Nombre de certificats**	**Montant ($)**
Bas-Saint-Laurent	53	6 320 280
Saguenay–Lac-Saint-Jean	2	182 500
Capitale-Nationale	5	1 213 900
Mauricie	8	1 392 000
Estrie	3	294 100
Outaouais	1	115 500
Abitibi-Témiscamingue	53	6 320 280
Côte-Nord	-	-
Nord-du-Québec	-	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5	368 200
Chaudière-Appalaches	24	3 235 650
Lanaudière	1	151 200
Laurentides	3	363 000
Montérégie	2	578 400
Centre-du-Québec	1	326 400
Total	**108**	**14 541 130**

*Données en date du 28 février 2021

Relève 2020-2021

Répartition des subventions pour la relève à temps plein en 2020-2021*			
Région administrative	**Subventions à la relève à temps plein**		
	Entreprises	**Personnes**	**Montant ($)**
Bas-Saint-Laurent	24	27	720 000
Saguenay–Lac-Saint-Jean	15	18	530 000
Capitale-Nationale	4	5	95 000
Mauricie	8	9	235 000
Estrie	20	22	440 000
Montréal	1	1	20 000
Outaouais	3	4	65 000
Abitibi-Témiscamingue	6	6	160 000
Côte-Nord	-	-	-
Nord-du-Québec	-	-	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3	4	110 000
Chaudière-Appalaches	44	50	1 810 000
Laval	-	-	-
Lanaudière	21	23	697 941
Laurentides	6	7	210 000
Montérégie	39	49	1 480 000
Centre-du-Québec	25	25	755 000
Total	**219**	**250**	**7 327 941**

* Données en date du 28 février 2021. Cette subvention permet l'établissement de jeunes à temps plein en agriculture. La subvention pour la relève à temps plein (établissement) accorde 20 000 $, 30 000 $ ou 50 000 $ selon le niveau de formation favorisant ainsi clairement les jeunes bien formés pour exploiter une entreprise agricole.

Répartition des subventions pour la relève à temps partiel en 2020-2021*			
Région administrative	Subventions à la relève à temps partiel		
	Entreprises	Personnes	Montant ($)
Bas-Saint-Laurent	21	26	370 000
Saguenay–Lac-Saint-Jean	14	15	220 000
Capitale-Nationale	8	11	170 000
Mauricie	6	7	90 000
Estrie	17	18	245 000
Montréal	2	2	20 000
Outaouais	10	10	120 000
Abitibi-Témiscamingue	7	8	105 000
Côte-Nord	1	1	15 000
Nord-du-Québec	-	-	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	1	10 000
Chaudière-Appalaches	27	37	560 000
Laval	1	1	10 000
Lanaudière	10	11	170 000
Laurentides	11	12	170 000
Montérégie	40	43	720 000
Centre-du-Québec	19	22	420 000
Total	**195**	**225**	**3 415 000**

* Données en date du 28 février 2021. Cette subvention permet l'établissement de jeunes à temps plein en agriculture. La subvention pour la relève à temps plein (établissement) accorde 20 000 $, 30 000 $ ou 50 000 $ selon le niveau de formation favorisant ainsi clairement les jeunes bien formés pour exploiter une entreprise agricole.

Programme d'appui à la diversification et au développement régional

Au 28 février 2021, la FADQ a autorisé 1 176 projets dans le cadre de ce programme pour un montant de 613,4 M$, dont 124,4 M$ sont admissibles à une subvention à l'investissement. L'admissibilité de ce programme est fermée depuis le 31 mars 2020.

Région administrative	Nombre de demandes acceptées	Montant autorisé ($)	Montant admissible à une subvention à l'investissement ($)
Bas-Saint-Laurent	46	26 142 000	2 118 679
Saguenay–Lac-Saint-Jean	62	34 084 500	6 183 535
Capitale-Nationale	28	7 808 900	3 171 494
Mauricie	17	6 724 000	2 394 001
Estrie	69	19 322 473	6 069 110
Montréal	7	2 589 100	930 500
Outaouais	14	9 359 900	1 673 140
Abitibi-Témiscamingue	42	12 470 090	3 182 419
Côte-Nord	3	968 500	475 000
Nord-du-Québec	1	200 800	200 000
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	8	1 381 900	785 271
Chaudière-Appalaches	78	40 969 668	9 750 141
Laval	11	2 305 500	571 500
Lanaudière	91	78 353 100	12 956 174
Laurentides	48	30 076 200	5 508 873
Montérégie	585	292 065 856	58 624 019
Centre-du-Québec	66	48 571 500	9 841 133
Total	**1 176**	**613 393 987**	**124 434 989**

* Données en date du 28 février 2021

Montants accordés par la FADQ en contribution à l'intérêt dans le cadre du Programme de protection contre la hausse des taux d'intérêt, du Programme d'appui au développement des entreprises agricoles du Québec, du Programme d'appui à la diversification et au développement régional (PDDR) et du Programme Investissement Croissance (PIC).

Statistiques sur la contribution à l'intérêt par région administrative en 2020-2021*

Région administrative	Nombre d'entreprises	Montant ($)
Bas-Saint-Laurent	411	1 671 800
Saguenay–Lac-Saint-Jean	125	571 371
Capitale-Nationale	99	426 417
Mauricie	108	388 217
Estrie	295	1 090 706
Montréal	3	25 087
Outaouais	32	123 427
Abitibi-Témiscamingue	60	222 369
Côte-Nord	5	9 971
Nord-du-Québec	-	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	22	61 851
Chaudière-Appalaches	863	3 550 359
Laval	8	38 320
Lanaudière	198	884 596
Laurentides	95	347 755
Montérégie	1 099	5 181 985
Centre-du-Québec	410	1 746 434
Total	**3 833**	**16 340 665**

* Données en date du 28 février 2021

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
La Financière agricole du Québec

Demande de renseignements particuliers
Deuxième opposition

Question numéro RP2-39

Investissements alloués par la Financière agricole en 2020-2021.

RÉPONSE :

Programmes	**Paiements 2020-2021**
Assurance récolte	124 036 650 $
Assurance stabilisation des revenus agricoles	190 484 474 $
Agri-stabilité	34 349 706 $
Agri-Québec Plus	6 716 188 $
Agri-Québec	106 152 990 $
Agri-investissement	33 447 476 $
Total	**495 187 484 $**

Données préliminaires en date du 31 mars 2021

Question numéro RP2-40

Investissements alloués par la Financière agricole pour soutenir le secteur de la production porcine en 2020-2021.

RÉPONSE :

Programmes	**Paiements 2020-2021**
Assurance récolte	Non admissible
Assurance stabilisation des revenus agricoles	79 029 246 $
Agri-stabilité	6 885 290 $
Agri-Québec Plus [1]	43 645 $
Agri-Québec [1]	990 745 $
Agri-investissement	4 343 619 $
Total	**91 292 545 $**

Données préliminaires en date du 31 mars 2021

1) Pour les programmes AGRI, les entreprises sont catégorisées selon le secteur de production qui génère le revenu le plus élevé, bien qu'elles puissent être actives dans plusieurs autres secteurs agricoles. C'est ce qui explique que certaines entreprises se retrouvent dans une catégorie de production non admissible aux programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus, comme le porc, mais reçoivent des paiements de ces programmes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
La Financière agricole du Québec

Demande de renseignements particuliers
Deuxième opposition

Question numéro RP2-41

Investissements alloués par la Financière agricole pour soutenir le secteur des grains en 2020-2021.

RÉPONSE :

Programmes	**Paiements 2020-2021**
Assurance récolte	24 587 230 $
Assurance stabilisation des revenus agricoles	26 239 777 $
Agri-stabilité	3 327 329 $
Agri-Québec Plus	2 101 391 $
Agri-Québec	33 709 213 $
Agri-investissement	9 649 448 $
Total	**99 614 388 $**

Données préliminaires en date du 31 mars 2021

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
La Financière agricole du Québec

Demande de renseignements particuliers
Deuxième opposition

Question numéro RP2-42

Investissements alloués par la Financière agricole pour soutenir le secteur de la production maraichère en 2020-2021.

RÉPONSE :

Programmes	**Paiements 2020-2021**
Assurance récolte	13 853 329 $
Assurance stabilisation des revenus agricoles	Non admissible
Agri-stabilité	1 372 648 $
Agri-Québec Plus	565 066 $
Agri-Québec	14 034 260 $
Agri-investissement	2 504 527 $
Total	**32 329 830 $**

Données préliminaires en date du 31 mars 2021

Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Québec